



PROMULGATION DES RÈGLEMENTS N° 973 ET 969.01

Avis public est donné par le soussigné que les règlements suivants:

- **973 –Règlement décrétant l’implantation des compteurs d’eau dans les industries, les commerces et les institutions;**
- **969.01 – Règlement modifiant le règlement 969 sur la tarification des biens, activités et services fournis aux usagers en 2017.**
- ont été adoptés par le conseil municipal le **12 juin 2017**.

Lesdits règlements sont maintenant déposés au bureau du greffier, situé au 375, boulevard Adolphe-Chapleau à Bois-des-Filion où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 19 juin 2017.

Charles-Hervé Aka, LL.M
Greffier